



Réunion du comité du 05/08/2021 à Schuttrange

Présents :

Jean SCHILTZ, Raymond WEYDERT, Simone MASSARD-STITZ, Jim SCHMITZ, Fernand SCHILTZ, Jean-Paul ROEDER, Nora FORGIARINI, Claude MARSON, membres.
Patrick OLINGER, Secrétaire.

Excusés :

//

Assistent:

Mme. Lea MAI, déléguée de la commune de Biver ;
M. Juliette JANS-FUSENIG, déléguée de la commune de Flaxweiler ;
Mme. Marie-Rose LEHMANN, déléguée de la commune de Manternach ;
M. Marc KRIER, délégué de la commune de Grevenmacher ;
Mme. Annette KIRSCH déléguée de la commune de Schengen ;
Mme. Martine SCHMIT, déléguée de la commune de Wormeldange.

Procès-verbal

La réunion a lieu au Centre Culturel à Munsbach suite à la crise sanitaire autour du Covid-19.

1. Informations du président :

• Administration Générale :

- Les statuts seront avisés par le Conseil d'État en septembre/octobre. Une réunion d'information sera organisé en novembre/décembre en cas d'un avis.
- Les décomptes ordinaires de l'exercice 2020, approuvés par le Comité en sa dernière réunion ont été envoyés aux communes et aux délégués des communes conventionnées.
- Les bilan et comptes des profits et pertes de l'exercice 2020 ont été introduit pour le 30 juin 2021 au SCCC.
- Une brochure d'information sur les activités du SIAS a été distribuée à chaque ménage des communes membres et conventionnées.
- Le SIAS enverra bientôt une lettre d'information sur la brochure "Activités naturelles à notre rencontre - 2022" aux communes, auparavant financée par Leader Miselerland.

**SIAS - Syndicat intercommunal
à vocation multiple**

5, rue de Neuhaeusgen
L-2633 Senningerberg

T +352 34 94 10 - 1
E sias@sias.lu

BCEE LU53 0019 1001 3165 4000
CCRA LU91 0090 0000 1022 0515

TVA LU16395214

www.sias.lu

Malheureusement ce mandat a expiré et le Bureau du syndicat a décidé de poursuivre l'édition sur base conjointe avec l'ANF.

- Affaires du personnel :
 - Mme Michelle Clemens a donné naissance à une petite Aline. le 30 juin 2021. Conformément aux règlements internes un cadeau avec une valeur de 125.-€ a été fait.
- Gestion des déchets et Recycling Center Munsbach (RCM) :
 - Le projet du nouveau centre de recyclage avec un bâtiment administratif de SIAS a été approuvé par les collèges échevinaux des quatre communes concernées.
 - Suite à cette décision, le Bureau a marqué son accord quant à la dimension et l'emplacement des services administratifs du syndicat au premier projet élaboré par le bureau d'architecture. Vu que les responsables du CCN ont aussi marqué leur accord quant à l'immeuble du futur Centre de recyclage, le Bureau espère que le projet avancera dans les meilleurs délais
 - Le Bureau a constaté une amélioration en ce qui concerne la situation d'accès et de parking au RCM grâce à un contrôle d'accès effectué par une personne engagée via l'Office national d'inclusion social (ONIS). Le Bureau a décidé de prolonger le contrat avec la personne et l'ONIS jusqu'au 31 décembre.
 - Suite à l'amélioration de la situation générale le « second-hand shop » est ouvert de nouveau depuis le 27 juillet 2021.
 - Finalement le Bureau a décidé de demander aux entreprises d'éviter de visiter le centre aux samedis afin de laisser ce jour aux particuliers.
 - En ce qui concerne la campagne de sensibilisation dans le cadre de la stratégie 0 déchets, le président informe que les 3 spots ont été finalisés. Les prochaines étapes sont déterminées comme suit :
 - La publication des spots se fera par le SIAS via les réseaux sociaux du syndicat et la page www.sias.lu. Les communes seront ensuite invitées à partager le lien sur leurs réseaux sociaux.
 - Le Bureau a fixé un Budget de 100€ afin de pouvoir mieux cibler la publicité sur Facebook.
 - Le premier spot devra être publié le 1er octobre avec une séquence de 10 jours.
- Pacte climat :
 - Pacte climat 2.0 :
 - Les 4 communes participantes au pacte climat via le SIAS ont approuvé les contrats portant sur le pacte climat 2.0.
 - Il existe la possibilité d'engager un spécialiste en les matières de l'énergie ou de l'économie circulaire. Une demande devra être introduit à myEnergy trimestriellement en l'avance.

- Equipe climat du SIAS :
Proposition de constituer des équipes à géométrie variable qui se réunira 2 fois par an :
 - Un groupe politique composé d'un représentant de chaque collège échevinal, d'un membre du Bureau du SIAS, du conseiller énergétique et du secrétaire du SIAS.
 - Un groupe spécialisé dans lequel des fonctionnaires ayant les domaines de l'environnement et de l'énergie sous leurs attributions se rencontrent, par exemple dans le cadre des réunions du SIAS-MyEnergy Infopoint.
 - Un groupe de coordination des activités avec un représentant de chaque équipe climatique des communes pour planifier des actions régionales dans le cadre du pacte climat.
 - Film « Eng Aerd » :

Il a été décidé que les communes de Contern et Sandweiler organisent une manifestation conjointe ainsi que les communes de Nierdernaven et Schuttrange. L'organisation des événements se fera par les communes respectives. Cependant le SIAS pourra aider à faire passer les événements au public via ses canaux sociaux.

- Protection de la Nature :

- Natura 2000 :

La signature officielle de la charte a eu lieu le 9 juillet 2021 à Manternach.

- Protection de l'eau :

Il y a lieu de distinguer deux champs d'action :

a. Projet-pilote « Schaedhaff »

Prière de bien vouloir consulter le rapport de la réunion du 6 juin 2021 entre les différentes parties participantes en annexe.

Le Bureau a marqué son accord suite aux propositions de Mme Boes portant sur les prochaines étapes :

- Elaboration d'une convention afin de régulariser la situation.
- Organisation d'une réunion entre tous les parties.

b. Comité de coordination régional

Il existe toujours de grandes divergences en ce qui concerne la participation financière premièrement sur le salaire de l'animateur et deuxièmement sur le financement des actions diverses. Ainsi, la priorité primordiale consiste en la constitution du Comité régional. Vu que l'animateur est implanté dans la structure du SIAS, le Bureau propose que le représentant du syndicat devra présider ce comité.

Le Bureau prie Mme Boes d'élaborer les différentes conventions pour la prochaine réunion du Bureau. Une réunion entre toutes les différentes parties devra être réalisé après rentrée scolaire.

- Activités diverses de la station biologique :
 - 3 cours d'initiation à l'apiculture au « Baienhaus » de la commune de Niederanven.
 - 02/06 Randonnée avec la commission de l'environnement de Sandweiler.
 - 06/06 Randonnée avec la commission de l'environnement de Mondorf-les-Bains.
 - 12/06 Cours de détection de papillons en langue anglaise.
 - 02/07 Randonnée pédestre avec le partenariat de la rivière Syr à Biver.
 - 13/07 Présentation de notre projet de la perdrix en collaboration avec le MECDD à Frisange.

2. Administration Générale :

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2021.

Approbation à l'unanimité.

2.2. Création d'un poste pour les besoins du service de la protection de la Nature.

Considérant que le Fonds de la protection de la nature a retenu les 3 projets introduits dans le cadre des missions attribuées au syndicat pour la mise en œuvre du Plan National de la Protection de la Nature (2017-2022) avec une envelopure totale de +/- 3.000.000 € et que d'autres projets sont déjà planifiées.

Considérant qu'il y a lieu de créer, au vu des besoins actuels et futurs, un poste supplémentaire pour les besoins des activités de la station biologique et plus précisément pour les activités dans le cadre des missions confiés au syndicat définies dans la convention du 3 août 2005.

Dans le souci de garantir aussi au futur un service professionnel et adapté aux besoins de chaque commune.

Considérant que ces travaux ne nécessitent pas un engagement en tant que fonctionnaire communal.

Et après proposition du Bureau, le Comité, à l'unanimité a décidé de créer un poste de salarié(e) intellectuel(le) rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A1 à tâche complète et à durée indéterminée pour le fonctionnement de son service de la station biologique.

3. Pacte climat

3.1. Approbation d'un contrat avec l'Energieagence Luxembourg portant sur la campagne de sensibilisation « Energiesparen macht Schule »

Approbation à l'unanimité.

4. Protection de la Nature.

Le projet de loi est finalement voté par la Chambre le 15 juillet 2021. MyEnergy est désigné comme structure portante.

Le Bureau soutient expressément l'introduction du Pacte Nature. En effet, il est d'avis que, comme l'a montré l'expérience du Pacte Climat, ce moyen peut créer une incitation supplémentaire à susciter encore plus d'enthousiasme et de motivation pour les communes envers le domaine de la conservation de la nature. C'est pour ces raisons qu'il espère que toutes ses communes membres et conventionnées envisagerons de participer au « Pacte nature », indépendamment des subventions étatiques non-négligeables que les communes pourront espérer à recevoir.

En accord avec le MECDD il a proposé au Comité que le syndicat s'occupera de recueillir tous les déclarations d'intention de ses communes membres et conventionnées afin de déposer un dossier complet à MyEnergy et de déterminer les prochaines étapes.

Suite à cette proposition le Comité a décidé que le syndicat de soumettre aux communes un dossier d'explication et d'argumentation dans les meilleurs délais. Les communes devront notifier le syndicat jusqu'au 24 septembre de leur décision.

Une réunion d'information et de signature « Pacte Nature » sera organisé le jeudi, 21 octobre 2021 à 18h00 au Centre Culturel à Munsbach en présence de Madame la Ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg.

5. Divers

La prochaine réunion du Comité aura lieu le jeudi, 21 octobre à 16h00 à Schuttrange.

6. Séance à huis clos :

6.1. Approbation d'un contrat à durée déterminée

Après levé du huis clos, le Président proclame que le Comité a décidé à l'unanimité d'approuver le contrat à durée déterminée de Madame Jo-Anne Zimmer.

Les membres du Comité



Four handwritten signatures in blue ink are visible. The top-left signature is the most legible, appearing to read 'P. Zimmer'. To its right is a smaller, less distinct signature. Below the top-left signature is another signature, and to its right is a fourth signature. The signatures are arranged in a roughly rectangular pattern.